

# Le Tambour

L'Hebdomadaire des Grand-Couronnais



N° 1295

Vendredi 21 février 2020



## Victor Hugo : l'avenir en R.E.P.

Les parents d'élèves des écoles du groupe scolaire Victor Hugo, en symbiose avec le corps enseignant, depuis plusieurs semaines, revendiquent légitimement la réintégration de leurs établissements scolaires en REP (Réseau d'Education Prioritaire).

ACTUALITÉ \_\_\_\_\_ 3



Avec un véhicule 100% électrique le service propreté s'inscrit dans une démarche environnementale et de développement durable.

VIE MUNICIPALE \_\_\_\_\_ 5

Le CRD (Conservatoire à Rayonnement Départemental) Max Pinchard vous ouvre ses portes samedi 7 mars 2020 de 14h à 17h.

### Citation de la semaine

*"Ceux qui se taisent disent plus de choses que ceux qui parlent tout le temps."*

Octave Mirbeau

VIE MUNICIPALE \_\_\_\_\_ 4



Les jeunes élus du Conseil Communal des Enfants ont rencontré Patrice Dupray, pour s'enquérir du fonctionnement des élections municipales.

CULTURE \_\_\_\_\_ 6

Avec "Gravure en Partage" Pascal Girard et Moïse Lefebvre vous proposent une exposition du 14 mars au 5 avril à la salle de l'Orangerie.

INFORMATION \_\_\_\_\_ 7

Banquet de Printemps et colis repas, inscriptions au CCAS, à partir du 24 février et jusqu'au 20 mars 2020.

# ACTUALITÉ

## Les écoles Victor Hugo revendiquent la REP

Depuis plusieurs semaines, les parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire Victor Hugo, en symbiose avec le corps enseignant, revendiquent légitimement la réintégration de leurs établissements scolaires en REP (Réseau d'Éducation Prioritaire) voire REP +, sachant que le groupe Hugo œuvre au sein du quartier Mesliers-Diderot, quartier classé en Quartier Prioritaire de Politique de la Ville (QPPV).



En 2015 lorsque les écoles ont été sorties du dispositif par le gouvernement de l'époque, Michel Lamazouade, la Municipalité et les parents ont bataillé ferme et durablement, obtenant le classement en CAPE (Convention Académique de Priorité Educative), un niveau intermédiaire moins généreux que la zone REP, mais offrant quelques moyens supplémentaires aux écoles en grand besoin. Un dispositif appelé à disparaître cette année, ceci soulevant l'ire des parents d'élèves et une fataliste lassitude chez les enseignants.

Car les deux écoles accueillent bon nombre d'enfants en difficultés diverses.

En école élémentaire, ce sont 22 dossiers MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) plus 14 demandes en cours de validation, 5 enfants allophones s'ajoutant aux 8 déjà présents, 12 élèves en ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) qui ne sont pas comptabilisés par l'académie. En maternelle les classes tournent à 26 voire 27 élèves, il y a 50 demandes d'aide et 50 interventions d'équipes éducatives, par ailleurs sont accueillis 8 dossiers MDPH et 4 enfants allophones. En résumé une complexification du fonctionnement qui s'additionne à la difficulté du cursus scolaire.

Afin de manifester leur mécontentement comme leur détermination, les parents d'élèves ont multiplié les actions. Dès le lundi 20 janvier avec au petit matin un « café information » sous une tente à l'entrée de l'école maternelle et une distribution de tracts rappelant les données explicitées ci-dessus, puis le jeudi 13 février avec une occupation des écoles en soirée et durant la nuit, le vendredi 14 matin la mobilisation prenant la forme d'une journée « écoles sans enfants » parfaitement suivie.

En attendant la nouvelle carte scolaire dévoilée par l'académie, les vacances sonnent comme une trêve mais non comme une démobilitation pour des parents soucieux de l'avenir de leurs enfants.

**En espérant que bientôt un jour nouveau se lève sur les écoles Hugo...**



## Véhicule 100% électrique



### Il y a de l'électricité dans l'air !

Grâce au véhicule à motorisation électrique acquis par les services techniques municipaux et dédié plus particulièrement au service propreté, la ville tient ses engagements en matière environnementale et de développement durable. Un Kangoo ZE 33kW de 60 chevaux capable d'embarquer une charge utile de 650kg avec 200km d'autonomie en mode livraison. Un véhicule aux performances équivalentes aux autres motorisations dans le cadre des vitesses légales, un Kangoo silencieux qui demande un minimum d'attention de la part des piétons distraits qui fonctionnent à l'oreille.

Il est fourni avec trois câbles de recharge, permettant un plein durant la nuit (environ 8 heures) sur 16 ampères standards et prise normale au domicile.

Pour réaliser son plein à l'extérieur et sur les bornes requises, comme celle récemment installée par la Métropole sur le petit parking face à la Mairie, il faut utiliser le badge fourni avec le véhicule. Une borne équipant deux places de parking, a été installée récemment (cf Tambour N° 1294). Dédiée à cet effet avec un double rechargement de batterie, elle fournit de l'électricité gratuite (ceci dépendant des fournisseurs) et une recharge partielle rapide sur une à deux heures de temps.



## Le rugby, c'est gratuit !

Pour les jeunes de 3 à 13 ans, le XV Couronnais offre une licence gratuite afin de découvrir le monde sportif et ludique de l'Ovalie. Sans obligation d'engagement, il s'agit d'effectuer un essai par curiosité, qui ne demande qu'à être transformé en passion. Tout autant sport de loisir que jeu de compétition, le rugby est école de vie qui transmet dans le plaisir les immuables valeurs de fraternité voire de fratrie.

Horaires du mercredi au Stade Maurice Ragot de Petit-Couronne :

Baby : 10h00 à 11h - U6 : 11h45 à 12h15 - U8/U10 : 13h30 à 14h45 - U12 : 15h00 à 16h30

Horaires du samedi au Stade Maurice Ragot de Petit-Couronne :

Baby : 9h30 à 10h30 - U6 : 11h00 à 12h00

Au stade Albert Delalande de Grand-Couronne :

U8/U10/U12 : 14h00 à 15h45

Contacts : Aurélien Cholière (responsable sportif) 06 78 10 29 15 - Laetitia Lesourd (responsable administrative) 06 10 96 59 78.



## Portes Ouvertes au Lycée Fernand Léger

Ce lycée professionnel d'excellence ouvrira ses portes le vendredi 13 mars de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, pour une visite de l'établissement, de ses filières et équipements, visite guidée par les élèves et commentée par les enseignants.

Des cursus sur deux ou trois ans, récompensés par des CAP et des Bac pro, dans les filières des travaux publics (conducteurs d'engins, constructeurs en réseau de canalisations, constructeurs d'ouvrages en béton armé) mais aussi dans les transports routiers (chauffeurs et agents de maintenance). Par ailleurs le domaine social n'est point omis avec les services à la personne, et enfin l'incontournable développement durable synonyme d'avenir, avec la filière gestion des pollutions et protection de l'environnement.

Des filières qui proposent pour certaines un cursus en alternance au sein des entreprises partenaire, mais surtout qui sont toutes fortement pourvoyeuses d'emplois à l'issue de la scolarité.





## VIE MUNICIPALE

### Le Conseil Communal des Enfants s'approprie les élections municipales

Pour qui a soif de savoir, la curiosité est une belle qualité et le Conseil Communal des Enfants n'en est guère dépourvu. Les jeunes élus issus des écoles de la ville souhaitent par leur engagement être acteurs de la cité, et cela passe comme ce mercredi 12 février après-midi, par une connaissance des règles et mécaniques qui font fonctionner la démocratie locale.



Ainsi à leur demande, ils ont rencontré le premier édile de la ville, le Maire Patrice Dupray, afin d'appréhender les élections municipales. Accompagnés de leur guide Guillaume Delavigne du service Jeunesse, ils avaient en amont déjà découvert le fonctionnement d'une élection, avec la campagne et la présentation en public d'un programme, puis les bulletins, l'isoloir et l'urne. Mais ce mercredi ils ont pu comprendre le mode de pourcentage lors des résultats dont découle un certain nombre d'élus. De même la répartition des adjoints selon leur domaine de compétence afin d'être le plus utiles à la ville, les actions à court terme dont le bénéfice est immédiat et celles sur le plus long cours dont le gain est mesurable à plus longue échéance. De même ont-ils appris à leur surprise qu'être maire n'est pas un métier, mais un mandat comme une mission que la population confie à l' élu.

Une journée enrichissante qui a renforcé leur envie de participer aux échéances électorales dès qu'ils seront en âge de pouvoir le faire, en tant que citoyens responsables et impliqués dans la républicaine démocratie.

### «Ange» enflamme l'Avant-Scène



Les cinq compères de la mythique formation se sont arrêtés à l'Avant-Scène vendredi 14 février à l'occasion de leur tournée « 50 ans d'une vie d'Ange ».

Plus une place n'était disponible depuis un moment déjà, les fans s'étaient donnés le mot pour se retrouver à Grand-Couronne à l'occasion de cette célébration du rock progressif. Une jeune artiste, Mira Cetti, a assuré la première partie de la soirée et l'association des Femmes de Grand-Couronne proposait une petite restauration sur place. C'est vers 21h que la température est montée, lorsque Christian Décamps, est apparu tel le chapelier fou d'Alice aux pays des merveilles, avec ses musiciens. Alors le public s'est laissé porter par les puissantes mélodies où : « les notes font l'amour avec les mots » pour reprendre les paroles du patriarche du groupe.

### Portes ouvertes au Conservatoire



Le samedi 7 mars de 14h00 à 17h00, le Conservatoire à Rayonnement départemental Max Pinchard ouvre grand ses portes afin de faire vitrine de ses arts musicaux et chorégraphiques. Au fil des salles et de l'auditorium, des concerts, de la musique, des chants et de la danse en démonstration. Et puis au hasard des enfilades des artistiques couloirs, des rencontres fructueuses avec les instruments enseignés au conservatoire. Cordes et vents, cuivres et bois, percussions en répercussion, Des essais d'instruments guidés par les professeurs toujours ravis de partager leur passion.

Une journée enrichissante qui se conclura en l'église Saint-Martin voisine à 18h00, par le concert des grands élèves sous la bienveillante baguette de maestro Pascal Morvan. Renseignements au 02 32 11 41 90 [www.conservatoire-gcpc.net](http://www.conservatoire-gcpc.net)

## Elections Municipales

### Vote par procuration

#### Qui peut voter par procuration ?

La personne inscrite sur les listes électorales de Grand-Couronne, retenue par des obligations professionnelles, vacances... ou pour des raisons médicales ne pouvant se déplacer. Elle devra pour cela choisir un électeur inscrit dans la même commune, afin de lui donner mandat et le prévenir.

#### Qui vote ?

Le mandataire (électeur votant pour un autre électeur de la même commune) ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France. Le jour du scrutin, si finalement le mandant est présent, il peut voter si le mandataire n'a pas encore voté pour lui.

#### Comment établir une procuration ?

Les procurations sont désormais établies sur la base de simples déclarations sur l'honneur et c'est le mandant (celui qui donne la procuration) qui demande la procuration pour 1 tour, 2 tours, les 2 tours ou soit pour un délai maximum d'un an.

#### Où et comment ?

Vous pouvez établir votre procuration au tribunal d'instance de domicile ou de travail, en brigade de gendarmerie ou au commissariat de police de Grand-Couronne (en face de la Mairie) du lundi au vendredi de 9h15 à 17h00 vous munir de votre pièce d'identité, de l'identité et adresse du mandataire votant sur la même commune.

Le formulaire de demande de vote par procuration est aussi disponible en ligne : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Le formulaire est composé de 3 parties, une concernant l'état civil du mandant et du mandataire, une déclaration sur l'honneur et un récépissé délivré au mandant. Ce formulaire en ligne est tout de même à déposer au tribunal, gendarmerie ou commissariat de votre domicile ou lieu de travail.

#### Quand ?

Le plus tôt possible. La procuration doit parvenir à la commune ou l'électeur absent est inscrit sur les listes électorales. Il faut prévoir le délai d'acheminement de la procuration. Si la mairie n'est pas en possession de la demande de procuration, le mandataire ne sera pas autorisé à voter.

## Jumelage

### Séjours à Seelze : encore quelques places de disponibles.

2020 marque le 51<sup>e</sup> anniversaire de notre jumelage avec Seelze. Cette année, c'est au tour des Grand Couronnais de se rendre chez nos amis allemands, du 15 au 18 mai prochain. Aussi, la municipalité souhaite favoriser et impulser ces échanges, en permettant à de nouveaux habitants de rejoindre sa délégation.

Sur place vous serez hébergé dans les familles. Outre les visites programmées par nos hôtes, vous participerez aux rencontres officielles. Si vous aussi, vous partagez les valeurs de fraternité qui unissent nos deux peuples, si vous souhaitez faire de belles rencontres et construire une amitié solide avec nos amis d'outre Rhin, n'hésitez pas à vous rapprocher du service jumelage. Une participation au voyage est demandée pour celles et ceux qui souhaitent partir avec le car de tourisme affrété par la Mairie, mais vous pouvez aussi vous y rendre par vos propres moyens. Dans les deux cas, les participants s'engagent, en contrepartie, à recevoir chez eux un correspondant dans le cadre d'un prochain échange.

**Date limite d'inscription : le 2 mars 2020.**

**Pour plus de renseignements : [jumelage@ville-grandcouronne.fr](mailto:jumelage@ville-grandcouronne.fr)**

## L'Avant-Scène



Avec les nouveaux gradins amovibles, la salle de spectacle de la ville, accueille son public dans des conditions optimales.

## Centre Aquatique Alex Jany



Les stages natations font toujours autant d'émules dans les bassins de la piscine.

## ACPG/CATM/OPEX



La Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté sera ouverte le samedi 25 janvier de 14h à 17h30 au 73 rue Georges Clemenceau. Venez visiter.

## CULTURE

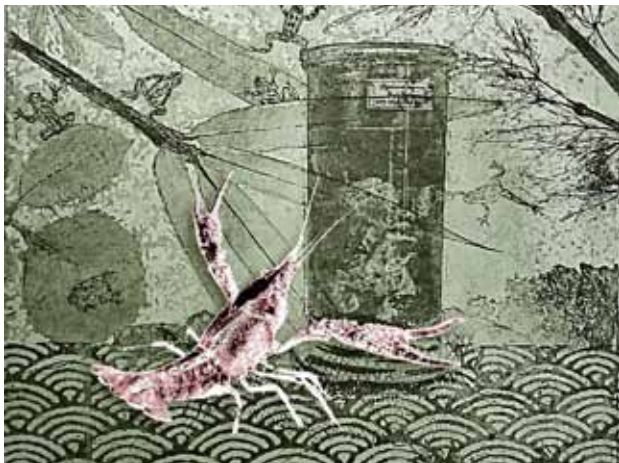
### Gravure en partage

Exposition à l'Orangerie

Du samedi 14 mars au dimanche 5 avril 2020

Moïse Lefebvre Fillion & Pascal Girard

Ouvert du mercredi au dimanche de 15h à 19h



C'est tout d'abord l'histoire entre deux amis graveurs qui ont décidé de travailler ensemble, d'une façon simultanée, sur deux mêmes plaques de métal.

Après l'intervention du premier graveur, qui imprime quelques tirages d'états des plaques, le second fait de même en réaction du travail de l'autre, faisant ainsi évoluer l'image, dans une multitude de variations. Cinq échanges se sont ainsi réalisés en alternance sur un peu plus d'une année, créant au final près d'une centaine d'estampes avec de nombreux états.

L'exposition présente une quarantaine d'estampes (choisies parmi cette centaine) qui retracent ce travail successif «à quatre mains» sur les deux plaques de cuivre et de zinc définies au départ 40x40cm.

Les réalisations exposées seront accompagnées de photos sur les techniques de gravure employées, et témoigneront du geste, de l'action de chaque graveur, et de la chose se faisant.

Elles permettront au public de mieux comprendre ces différentes techniques sur le comment (voir peut-être le pourquoi ?) des images obtenues...

«Donner à voir, donner de soi pour vous, dans ce temps suspendu, des carrés de nous.» Moïse

## BIBLIOTHÈQUE BORIS VIAN

La Bibliothèque propose de nombreux espaces : adulte, jeunesse, adolescent, musique, multimédia, revues et journaux, bandes dessinées et salle d'animation.

**Horaires d'ouverture :**

Mardi de 14h00 à 19h00 ; Mercredi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 ; Jeudi de 14h00 à 18h00 ; Vendredi de 14h00 à 18h00 ; Samedi de 10h00 à 17h00

## INFORMATION

### Calcul du taux de participation 2020 Pour les Grand-Couronnais

Pour 2020, la CAF nous permettra de calculer plus tôt votre taux de participation pour l'année. Celui-ci pourra débiter à partir du 8 février 2020.

Le calcul de votre taux de participation sera réalisable entre le 08 février 2020 et le 30 avril 2020 dernier délai :

- en envoyant seulement votre numéro d'allocataire caf par mail à [regie@ville-grandcouronne.fr](mailto:regie@ville-grandcouronne.fr) ou
- en vous déplaçant en au service taux de participation (caisse centrale).

Afin de procéder au calcul du taux de participation, vos factures devront être acquittées.

Pour les demandes par mail, seul le pourcentage de votre taux vous sera retourné. La grille tarifaire sera à votre disposition à la caisse centrale jusqu'au 30 mai 2020.

Si aucune inscription à l'activité centre loisirs ou animation de quartier mais seulement l'activité restauration sur votre dossier, vous devez vous présenter au service muni de votre feuille impôt 2019 revenus 2018 (aucun document ne doit être envoyé par mail, au vu de la loi sur la protection des données personnelles.)

Le service relèvera seulement les informations servant de base de calcul identique à la CAF.

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h00 et le mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 18h00 et le samedi : 08 février de 9h à 11h00.**

Sachez que le site de la caf peut rencontrer des problèmes de connexion dont nous ne sommes pas responsables après 16h00 en semaine et le samedi matin. Il vous sera donc proposé que le service calcule le taux de participation aux heures et jours prévus par la caf et tiendra à votre disposition votre fiche des tarifs actualisés.

**Attention :** si votre taux n'a pas été recalculé avant les prochaines inscriptions le tarif maximum sera appliqué et sa prise en compte ne pourra être rétroactive.

**Votre taux de participation calculé, vous allez pouvoir réinscrire votre enfant aux activités suivantes :**

Centre de loisirs : à partir du 09/03/2020

Garderie du matin et/ou du soir : à partir du 09/03/2020 pour le troisième trimestre qui débute le 1er avril 2020.





## INFORMATION

### Banquet de Printemps et Colis Repas

Grand-Couronnais âgés de 65 ans\* et plus, le Conseil Municipal et le Conseil d'Administration de C.C.A.S. vous convient au

#### Banquet de Printemps



**Mercredi 22 avril 2020 à la Salle Hélène Boucher à 12 h30.**

Si vous ne pouvez pas participer au banquet, vous pouvez bénéficier d'un colis repas.

Celui-ci vous sera remis à la Salle Auguste Delaune, (face à la piscine) : **Samedi 18 avril 2020 de 9h00 à 12h00.**

**Inscrivez-vous pour le banquet ou le colis repas au C.C.A.S. 50, rue Georges Clemenceau :**

**Du lundi 24 février au vendredi 20 mars 2020 dernier délai,**

du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00, fermé le jeudi après-midi.

Colis proposés :

- N° 1 colis repas 1 personne
- N° 2 colis sucré 1 personne

**Passé le 20 mars 2020, aucune inscription ne pourra être prise en compte.** En effet, les délais de livraison incompressibles ne permettent pas de prendre les inscriptions au-delà des dates indiquées ci-dessus.

**\* conditions d'inscription : les personnes nées entre le 1er janvier et le 31 décembre 1955 peuvent également s'inscrire**

## PRATIQUE

### Don de sang

**Partager votre pouvoir, donnez votre sang !**

Petit-Couronne salle Louise Michel

**Lundi 2 mars 2020**

De 14h30 à 18h30

Rue du Pommeret

Pour donner son sang, il faut :

- être âgé de 18 à 70 ans, peser au moins 50kg et être muni d'une pièce d'identité



## ETAT-CIVIL

### Naissance

Kaïs CHARGUI

## MEMO

### Médecin de garde

Du samedi après 12 h au lundi matin 8h ainsi que la semaine après 20h, vous devez appeler le

**116 117 n° unique.**

### Police Municipale

**Horaires d'ouverture :**

**Du lundi au vendredi de 8h à 19h30 au 02 35 69 00 25.** En dehors de ces heures, contacter le 17.

### N° vert de la Métropole

**24h/24 au : 0 800 021 021**

Informations concernant :

- déchets, eau, assainissement.

### Bus, Téor, Métro

Les horaires en ligne

[www.tcar.fr](http://www.tcar.fr) ou 02 35 52 52 52

Directeur de la publication :  
Patrice Dupray - Tél. 02 32 11 53 53

Courriel :

[service.communication@ville-grandcouronne.fr](mailto:service.communication@ville-grandcouronne.fr)

Site Internet Ville de Grand-Couronne :

[www.grand-couronne.fr](http://www.grand-couronne.fr)

Rédaction et mise en page :

Service Communication.

Impression : Gabel 02 32 82 39 39

Publicité : Service communication  
02 32 11 53 53 - poste 488



# AGENDA

# SPORT

## Culture

### Exposition "Gravure en Partage"

Du 14 mars au 5 avril 2020

A l'Orangerie

### "Circo mobile"

Mardi 10 mars 2020 de 14h à 18h30

Place Césaire Levillain

Mercredi 11 mars 2020 14h à 18h30

Jeudi 12 mars 2020 14h à 18h30

Parking de la bibliothèque Boris Vian

## Bibliothèque

### Marmothèque

Samedi 7 mars à 10h30

0/4 ans

### Club d'écoute

Mardi 17 mars 2020 à 18h30

Adulte

### Scène Ouverte

samedi 28 mars 2020 Dès 14h00

Entrée libre

## Allo Monsieur le Maire 0 800 11 90 13

Mardi 25 février 2020 de 11h à 11h45



### Semaine du 24 au 28 février

(sous réserve de modification)

#### Lundi

Sardine, jambon blanc, lentilles, Edam, fruit BIO.

#### Mardi - Repas végétal

Betteraves, oeufs durs à la florentine, épinard pommes de terre, ail et fines herbes, gâteau au chocolat.

#### Mercredi

Salade de pâtes, haut de cuisse de poulet, haricots verts, Coulomier BIO, Flan napé.

#### Jeudi

Potage, boule d'agneau, semoule, fondu Président, fruit.

#### Vendredi

Salade verte, brandade de poisson, yaourt vanille BIO, fruit au sirop.

## ACPG/CATM/Opex

### L'Assemblée Générale des ACPG/CATM/Opex se tiendra à la salle Camille Robert aux Boutières le 1<sup>er</sup> mars 2020 de 10h à 12h.

Vous êtes invités à venir nombreux, elle sera présidée par Claude Logez, Vice-Président Départemental.

L'A.G. sera suivi d'un banquet à la salle Annie Guilbert aux Essarts, il vous sera servi le verre de l'amitié.

Prix du repas 30 euros.

Pour vous inscrire soit au local de l'association "Foyer Soleil", les vendredis matins de 9h à 12h, soit par téléphone auprès de Sylvain Besnard au 06 64 62 80 49, ou de Joël Bourmout au 06 03 03 20 41, ou de Jacques Calbrix au 02 35 67 08 76.

## Le Tarot Couronnais

Après 5 épreuves, 15 joueurs normands sur les 156 ayant participé étaient qualifiés pour le championnat de France " libre séniors" qui se déroulera au Salie du Salat du 23 au 26 mars. Et belle performance du tarot couronnais qui qualifie 5 membres, avec une belle 3ème place de Anne Moyon devant Annette Tholmer, 4ème et Dominique Ottomani 6ème. Bravo mesdames! Suivent Daniel Rigaud 7ème et Philippe Hébert 13ème. Souhaitons que le tarot couronnais fasse briller les couleurs de la ville et de la Normandie à cette occasion. A suivre...



## ABCL

### Association Boutières Cité Lohéa

Activités ABCL pour le mois de mars :

Mardi 03 Mars : Jeux de société 14h00, puis dégustation de crêpes, salle Festive.

Samedi 07 Mars : Réunion mensuelle à 10h30 salle Camille Robert.

Mardi 17 Mars : Jeux de société et sortie bowling à 14h00 salle Festive.

Mardi 31 Mars : Jeux de société à 14h00 salle Festive.

## MAM Les P'tits Loulous

### La Maison d'Assistantes Maternelles "Les P'tits Loulous" a de nouvelles coordonnées :

Corinne Oross, 2 rue du nouveau monde - 76530 Les Essarts - Téléphone 06 88 88 29 43 - Email : corinneor@hotmail.fr

